Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Formation certifiante n°RS5944

PUBLIC CIBLE

Personnes en projet d'installation, qui souhaitent mûrir la faisabilité de leur projet et pouvoir le présenter à des potentiels financeurs (DJA, banque, etc).

OBJECTIFS

1/ Réaliser le chiffrage de son projet pour en vérifier la faisabilité et la viabilité, au regard de ses besoins et de son projet de vie.
2/ Être capable de réaliser soi-même son plan d'entreprise, pour déposer une demande de DJA en autonomie.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

J1 : Présentation des outils de construction du projet
Objectif : Etre capable de comprendre et d'appréhender les différents outils de chiffrage d'un projet en agriculture paysanne
- Grands principes de l'agriculture paysanne et autodiagnostic de son projet au regard des critères de l'agriculture paysanne
- Présentation des différents outils de prévisionnel économique et vocabulaire
- Présentation de la construction d'un plan d'entreprise
- Clarification et schématisation du projet, des objectifs et besoins du.de la porteur.se de projet
- Étapes du chiffrage et rétroplanning des démarches à franchir
- Présentation et prise en main de l'outil tableur de chiffrage.

J2 : Des marges brutes des ateliers, au compte de résultat
Objectif : Dimensionner ses ateliers de production et construire son compte de résultat
Le compte de résultat : outil de gestion pour évaluer la viabilité du projet
- Éléments constitutifs du compte de résultat : produits, charges, stocks, dotation aux amortissements, etc
- Méthode de construction d'un compte de résultat : des marges brutes des ateliers jusqu'au compte de résultat global
- Références technico-économiques : les trouver, les choisir, les interpréter pour les utiliser pour son projet.
- Indicateurs de performance et de viabilité (VA, EBE, revenu disponible, etc.)
Rappels (en fonction des besoins des stagiaires) sur les statuts juridiques, sociaux et fiscaux et leurs impacts sur le compte de résultat :
- Formes juridiques individuelles et sociétaires
- Statuts fiscaux : bénéfices agricoles et TVA
- Statuts sociaux : définition et impact sur le prévisionnel
- Spécificités des formes sociétaires : comptes courants associés, capital social, rémunération des associés…

J3 : Le plan de financement et le bilan comptable
Objectif : Définir les investissements nécessaires et les ressources pour les financer. Construire son bilan pour l'analyser
Le plan de financement :
- Évaluation des besoins : besoins en investissement au démarrage (année N), et pour le développement du projet (jusqu'à N+3) ; notion de besoin en trésorerie.
Où trouver les montants : références, devis, etc.
- Les ressources mobilisables pour réaliser les investissements ou financer de la trésorerie : apport personnel, emprunts, subventions…
Fonctionnement et critères d'éligibilité pour chacune de ses ressources.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ARDEAR PACA - Vaucluse

DURÉE : 6 jour(s)
DATE LIMITE : 08/03/2024

MODALITÉS D'ACCÈS
Sur inscription, via le formulaire en ligne

TARIFS

Adhérent	**1260 €**
Non adhérent	**1260 €**

Formation éligible aux financements CPF, AIF sous conditions, VIVEA si CPF = 0 € et formation inscrite au PPP, VIVEA pour les contributeurs dans la limite des 3000 € d'enveloppe annuelle. Nous contacter pour faire les demandes dans les temps !

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Solène Ballet
contact@adear84.fr
ARDEAR PACA / ADEAR Vaucluse
MIN 51
15 avenue Pierre Grand
84953 Cavaillon
Tel. 04 90 74 19 86

SATISFACTION : 93 % sur la session de formation précédente
NOTE : Taux d'obtention de la certification en PACA : 82% (actualisé en mai 2023)

Le bilan comptable : outil d'analyse de la viabilité, complémentaire au compte de résultat.
- construction d'un bilan d'ouverture
- évolution du bilan sur plusieurs années
- Critères d'analyse financière

J4 : La trésorerie
Objectif : Construire son prévisionnel de trésorerie et l'analyser
Le plan de trésorerie :
- Éléments constitutifs du plan de trésorerie : dépenses, recettes, prélèvements privés, etc
- Critères d'analyse : solde mensuel et cumulé, besoin en trésorerie, etc
- Points d'attention et stratégie de gestion : délais de paiement ou échéances, choix des approvisionnement, modalités de paiement, etc.
- Intérêt de l'élaboration d'un plan de trésorerie en année N et en rythme de croisière.
- Lien entre trésorerie et plan de financement, compte de résultat
- Analyse de la trésorerie au regard des objectifs de viabilité du projet

J5 : Faisabilité et viabilité du projet
Objectif : Mettre en cohérence le chiffrage avec ses besoins et son projet de vie
Comptabiliser le temps de travail de son projet :
- objectifs de temps de travail, objectifs de vacances/temps disponible
- répartition du temps de travail en fonction des tâches et des saisons
- évaluation du besoin en main d'œuvre
- adaptation du chiffrage au regard du temps de travail et de la main d'œuvre nécessaire

J6 : Analyse globale et adaptation
Objectif : Analyser son prévisionnel au regard de ses objectifs et des contraintes de la ferme, valider et adapter son projet à ses aspirations
Analyse globale du chiffrage et plan d'action :
- Articulation entre les outils présentés : plan de financement, plan de trésorerie, compte de résultat
- Analyse globale du projet : cohérence vis-à-vis des références technico-économiques, des statuts choisis, cohérence vis-à-vis des objectifs fixés au départ (motivations, rémunération, temps de travail, pratiques...)
- Analyse des risques, des points critiques, possibilités d'ajustement
- Mise en place d'un plan d'action : rôle, étapes à franchir, élaboration d'un rétroplanning d'installation individualisé.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, avec alternance d'apports théoriques, travaux dirigés, échanges, témoignages.

MOYENS MATÉRIELS

Mise à disposition d'un "kit de démarrage" auprès de chaque stagiaire, comprenant un tableur de chiffrage et les documents supports nécessaires à l'ensemble de la formation.
Supports papier, ressources numériques, vidéoprojecteur, tableau.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

L'évaluation se fait sur la base du rendu d'un document de chiffrage du projet professionnel du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation, au moyen d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique). Il doit comporter un descriptif du projet (dont un plan de production), un plan de financement et un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans ainsi qu' un prévisionnel de trésorerie au moins sur 1 an.
La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel.

Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin leur sera délivré.
Cette certification n'ouvre pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres formations.
Débouchés: création de son activité ou d'un nouvel atelier.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR PACA
n° OF : 93840372284

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
15/04/2024	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Vaucluse	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices et formatrices installation-transmission ADEAR 13 et 84
11/04/2024	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Vaucluse	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices et formatrices installation-transmission ADEAR 13 et 84
04/04/2024	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Vaucluse	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices et formatrices installation-transmission ADEAR 13 et 84
22/03/2024	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Vaucluse	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices et formatrices installation-transmission ADEAR 13 et 84
28/03/2024	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Vaucluse	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices et formatrices installation-transmission ADEAR 13 et 84
14/03/2024	Salle de formation ADEAR 84 au MIN 84300 Vaucluse	Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices et formatrices installation-transmission ADEAR 13 et 84

THÈMES

S'installer en AP | Installation | Gestion d\'entreprise

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)